

## LETTRE TREVIERS N°1

Chers amis, Madame, Monsieur,

Les Dominicaines des Tourelles sont heureuses de vous adresser cette 1ère lettre d'information. La première d'une longue série, je l'espère.

Nos propositions d'activités pour les prochains mois sont variées. En voici un aperçu :

- le 6 avril 2019 : rencontre de carême à 15h, en partenariat avec « la retraite dans la ville »
- Durant la Semaine Sainte, 3 conférences données par Jean-Michel Maldamé o.p. Sur le thème « Père, pardonne leur » .
- le 19 mai 2019 : un concert/spectacle intitulé « Bach on earth » avec Sharman Plesner violoniste et Marion Pannetier comédienne et chorégraphe
- le colloque de Pentecôte du 8 et 9 juin 2019 « à l'écoute de la lumière, l'Écriture dans l'œuvre peint de Thomas Gleb, Max Wechsler, Stéphane Zagdanski ». Colloque avec conférences, concert et exposition de peintures.

Vous trouverez le détail de ces propositions sur notre site internet.

Autre bonne nouvelle : Nous espérons recevoir au mois d'avril, le label « Architecture remarquable du XXème siècle.

Avec plusieurs d'entre vous, nous nous sommes réunis le dimanche 27 janvier 2019 pour réfléchir ensemble sur une question : quelles solutions pouvons nous envisager pour que ce lieu des Tourelles continue à vivre ? Cette réunion fut riche en échanges et en propositions. Après consultation des sœurs de notre Congrégation, nous envisageons une continuité dans ces réflexions afin de dégager, si possible une solution avec vous tous.

Nous devons veiller à la bonne conservation de notre patrimoine immobilier : vos dons nous permettent de l'entretenir afin de continuer à être présentes dans ce coin de l'Hérault.

Vous nous demandez souvent un reçu fiscal lorsque vous nous faites un don. Chose que nous ne pouvons pas faire. La Fondation des Monastères nous soutien. Grâce à elle, vous pouvez faire un don et bénéficier d'un cadre fiscal avantageux.

Si vous désirez nous soutenir voici la procédure à suivre :

.....

**Je soutiens les sœurs dominicaines situées à Saint Mathieu de Tréviars**  
**J'adresse au Couvent des Tourelles, 751 route de Cécèlès 34270 St Mathieu de Tréviars**  
**mon don par chèque libellé à l'ordre de la Fondation des Monastères en inscrivant au dos**  
**« pour les dominicaines des Tourelles »**

Nom -----Prénom-----

Adresse : -----

-----

La Fondation des Monastères, fondation reconnue d'utilité publique, 14 rue Brunel 75017 PARIS –01 45 31 02 02



www.fondationdesmonasteres.org est habilitée à recevoir les dons, déductibles fiscalement, pour son œuvre de soutien charitable aux membres des communautés religieuses et monastiques de toutes confessions chrétiennes.

5% du montant de votre don sera versé au fonds de solidarité de la Fondation des Monastères, pour aider d'autres

communautés.

**La Fondation des Monastères délivre systématiquement un reçu fiscal**

*Les informations recueillies sont à l'usage exclusif de la Fondation des Monastères et le cas échéant de la communauté d'affectation, pour vous adresser votre reçu fiscal ou des informations personnalisées. La Fondation des Monastères s'engage à ne jamais louer, échanger ou céder ces informations qui ne seront conservées que pendant la durée nécessaire au traitement. Conformément à la loi « Informatique et libertés » et à la réglementation européenne, vous disposez d'un droit d'accès, de rectification et d'opposition aux informations vous concernant, en nous contactant : Fondation des Monastères, 14 rue Brunel, 75017 Paris – [fdm@fondationdesmonasteres.org](mailto:fdm@fondationdesmonasteres.org)*

